

Éditions Hatier : grève le 8 avril contre le projet de déménagement

Communiqué de presse

Mobilisé·es depuis plusieurs mois, les salarié·es de la maison d'édition scolaire et parascolaire Hatier résistent encore et toujours au projet de déménagement, tel qu'il est imposé brutalement par leur propriétaire, le groupe Hachette Livre, géant de l'édition et propriétaire notamment des droits de la série Astérix. Uniquement motivé par des considérations financières, ce projet consiste à vendre les bureaux historiques de la maison situés au 8 rue d'Assas à Paris et à déménager début juillet 2025 l'ensemble des services au siège social d'Hachette Livre à Vanves.

L'intersyndicale Hatier CFDT SNLE / Sud Culture-Solidaires appelle de nouveau à la grève mardi 8 avril pour soutenir les revendications suivantes :

- de réelles mesures d'amélioration des conditions de travail en open-space après le déménagement (recloisonnement des espaces ouverts...) ;
- 5 jours de réduction du temps de travail (RTT) supplémentaires ;
- une prime compensatoire de 1500 € ;
- le remboursement à 100 % pendant un an du Pass Navigo pour l'ensemble des salarié·es ;
- l'assouplissement de l'accord télétravail et de l'organisation du temps de travail.

Les points d'orgue de la mobilisation des salarié.es Hatier à date

Le **21 janvier 2025** matin, environ 70 salarié.es de nombreux services, métiers et niveaux de responsabilité (sur les 150 salarié.es Hatier directement concerné.es par le déménagement, parmi 200 CDI) ont fait grève :

- contre le risque de diminution de l'effectif ;
- contre la dégradation des conditions de travail en open-space ;
- contre l'insuffisance des mesures d'accompagnement sur l'allongement des temps de trajet ;
- contre le risque de dilution de l'identité des Éditions Hatier, qui devraient rejoindre leur concurrent direct Hachette Éducation...

Le **6 février 2025**, un cahier de doléances, signé par 113 salarié.es, a été remis à la Direction Hatier à l'occasion de la réunion exceptionnelle où le CSE Hatier a rendu son avis sur le projet de déménagement.

Le **11 février 2025** matin, des salarié.es Hatier, Hachette et Kwyk (une petite filiale du groupe Hachette Livre qui doit également déménager à Vanves) se sont réunis devant l'entrée du siège social Hachette Livre pour soutenir les élu.es Hachette et Hatier avant la réunion exceptionnelle où les élu.es du CSE central ont remis leur avis sur le projet de déménagement.

Depuis **début mars**, en signe de protestation contre le projet qui va densifier fortement leur espace de travail, des salarié.es Hatier ont remplacé leur photo de profil sur les outils de communication numérique (Outlook, Teams...) par un dessin coloré de boîte de sardines, siglée Hatier.

Ce que la mobilisation des salarié.es Hatier a permis d'obtenir à date

La mobilisation a permis aux élu.es du CSE Hatier et aux organisations syndicales d'ouvrir une discussion directe avec la Direction Hachette Livre pour exposer les revendications des salarié.es. Suite à cette discussion, la Direction Hatier s'est engagée à maintenir l'effectif Hatier pendant un an à compter du déménagement. Elle a annoncé les mesures unilatérales suivantes pour accompagner le projet de déménagement :

- 3 jours de repos exceptionnels, pour l'ensemble des salarié.es, à prendre en 2025 ;
- le Pass Navigo remboursé à 100 %, pour 50 salarié.es pendant un an ;
- une aide au déménagement et à l'installation de 4 000 € ;
- des boissons chaudes offertes de 8h à 10h dans l'espace cafétéria ;
- la mise en place d'un comité de suivi ;
- l'élaboration d'une charte des valeurs qui font l'identité de la maison Hatier.

Mais, aucune mesure n'est envisagée pour remédier aux conditions de travail délétères que va engendrer le projet, ni pour compenser ses conséquences dans la durée.

Un projet de déménagement imposé au pas de course et sans véritable concertation

La Direction Hatier semble se contenter de répondre formellement à ses obligations légales d'informer et de consulter les élu.es du CSE Hatier dans le cadre d'un changement de l'ampleur du projet de déménagement, sans jamais tenir compte de l'impact réel de ce projet sur les conditions de travail.

L'avis rendu par les élu.es du CSE Hatier le 6 février 2025

sur le projet de déménagement, avis qui s'appuie sur le rapport d'expertise réalisé par le cabinet AddHoc, énonce des critiques précises :

- la dégradation significative des conditions de travail dont le projet est porteur ;
- les risques sur l'emploi et l'identité de la maison d'édition Hatier que le projet peut légitimement faire craindre.

Il énonce également des demandes précises :

- dédensifier les futurs espaces de travail ;
- conserver une part plus significative de bureaux fermés de moins de 5 personnes ;
- augmenter le nombre de salles de réunion et les surfaces de stockage ;
- améliorer le niveau de prise en compte des besoins des salarié.es ;
- garantir de manière pérenne le maintien des effectifs et des services Hatier ;
- prendre les mesures nécessaires pour préserver l'identité de la maison d'édition Hatier.

Pourtant, dans sa réponse à cet avis, la Direction Hatier ne reprend aucune des critiques ou demandes pour en contester de manière motivée le bien fondé, ni pour en tenir compte.

Par ailleurs, malgré les demandes répétées de l'intersyndicale Hatier CFDT SNLE / Sud Culture-Solidaires, la Direction Hatier refuse d'ouvrir des négociations pour mettre en place de réelles mesures d'amélioration des conditions de travail en open-space et d'accompagnement du projet de déménagement. Elle s'enferme ainsi dans un simulacre de dialogue social.

Fondées en 1880 par Alexandre Hatier, les éditions Hatier font

partie du groupe Hachette Livre depuis 1996, qui faisait lui-même partie du groupe Lagardère. Fin 2023, le groupe Lagardère passe sous le contrôle de Vivendi et de son actionnaire de référence, Vincent Bolloré. Dès lors, plusieurs grands changements ont eu lieu et continuent d'avoir cours au sein du groupe (Journal du Dimanche, Fayard...) Hatier est une maison d'édition spécialisée dans les ouvrages scolaires et parascolaires publiés sous les marques Hatier, Foucher et Didier. Hatier occupe depuis sa création une place de choix dans l'univers de l'éducation en française : Hatier est l'éditeur du premier Bescherelle ! Depuis 1910, le 8 rue d'Assas accueille les éditions Hatier. Toute une histoire, tout un patrimoine séculaire. L'immeuble est devenu la propriété d'Hachette Livre.

CFDT & SUD Culture des éditions Hatier , 4 avril 2025

Tract intersyndical

[Hatier_20250402_Greve_8avril_mode-emploiTélécharger](#)

Article dans Mediapart

Chez Editis et Hachette Livre, des déménagements mettent les salariés en alerte

Les deux plus grands groupes d'édition français se sont lancés dans des projets immobiliers à grande échelle. Bien trop vite et sans prendre en compte les critiques, dénonce le personnel dans les deux cas. Ces projets éclairent le changement de logique à l'œuvre dans le secteur [...]

[Lire la suite sur le site de Mediapart](#)